Canada's New Free Trade Agreement

Canada

ENERGY

Canadians need to know how the new Free Trade Agreement will affect Canada's energy future.

Will the Free Trade Agreement help us build up our energy supplies? Will it be good for our energy industry? Will it give us secure access to U.S. markets? Will it benefit all regions of Canada? And will it mean more jobs for Canadians?

CANADA'S ENERGY BUSINESS

Today we have a thriving and developing energy industry. Nearly 275,000 Canadians work in the field, and that number is growing.

In 1985, we produced over $60 billion worth of energy, and energy products such as fertilizer and plastics.

Energy is our third biggest export earner, after autos and forestry. More than 20 per cent of total production went to the U.S., including one third of our oil and gas. Last year we did over $12 billion worth of energy business with the U.S. We exported $10 billion worth of energy, while importing $2 billion in return.

Canada and the U.S. have in place a complex system to transfer this energy between the two countries. Power lines, and oil and gas pipelines criss-cross our border, moving supplies efficiently to market. The Agreement will help preserve this system.

The Agreement will help further develop Canada's energy resources and ensure that Canadians have a wider access than ever before to competitively priced fuels of all kinds.

FREE TRADE AND CANADA'S ENERGY FUTURE

Canada's energy future depends on access to capital, and on flexible and responsive markets operating in the world economy.

Canada and the United States are blessed with abundant reserves of energy. Hydro power, uranium, coal, oil and gas, all these forms of energy give our two economies an energy edge. But many of our reserves are costly to extract, and difficult to develop. The Agreement will help us get capital to bring these reserves to market.

In terms of future supply, Canada's National Energy Board will continue to review and monitor our energy supplies and needs.

In addition, the Agreement sets up a Canada-U.S. Trade Commission. The Commission will help us protect our energy exports from unfair trade barriers. It will promote assured access to the U.S. market and make sure that Canadian companies are treated equally when operating in the U.S. market.

A TWO WAY STREET

Let us not forget that the Free Trade Agreement offers us access to each other's markets. Canada imports a sizeable amount of coal and refined petroleum products from the U.S. The Agreement means that we can continue to shop for energy produced in the U.S. And under the Agreement, Canadian refiners will have a secure alternate supply of up to 50,000 barrels a day of Alaskan Crude oil.

IF SHORTAGES ARISE

Canada and the United States will keep the pledge they made to the International Energy Agency, to share oil in the event of a global energy crisis.

Under the FTA, Canada will be able to restrict the volume of exports of any energy good to the United States in order to prevent or relieve critical shortages, to conserve an exhaustible resource, in conjunction with domestic price controls, or in narrowly defined national security circumstances and for other reasons such as protection of the environment.

If for instance, short supply export restrictions were imposed, U.S. customers as a group would be assured of continued access to a portion of the Canadian total supply of the affected energy commodity. The proportional sharing commitment is intended to provide equitable treatment to export customers while protecting the needs of Canadian consumers. Under this provision, there would be no obligation on the Canadian Government to deliver any particular quantity; the government is obliged only to refrain from imposing restrictions that would reduce exports below the proportion of Canadian supply which U.S. buyers had purchased over the previous 36 months.

To meet future demand, we need to develop known oil and gas reserves and explore for new ones. And we need to construct new electric power projects. For all these projects we must attract investment capital. To do this we need a stable framework for doing business, with predictable rules and a quick way to settle disputes.

The new Free Trade Agreement promotes the one sure road to build energy reserves for Canada's future. That is through competitive prices, flexible markets and a strong and vibrant industry.

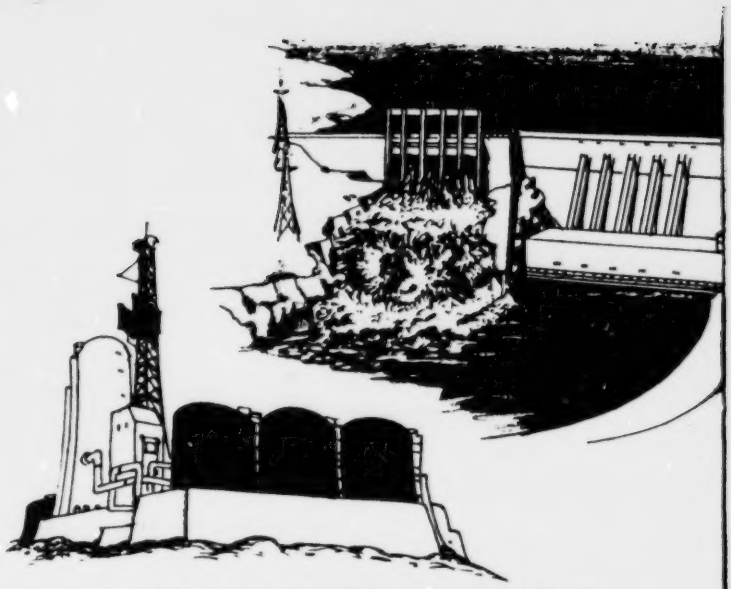

HOW WILL FREE TRADE HELP OUR ENERGY INDUSTRY?

In 1985, Canada began to deregulate energy markets. The Free Trade Agreement continues this process. It fixes the new climate of free trade and removes remaining tariffs between the two countries. This will promote investment and create jobs in refining and the petrochemical industry.

Free trade in energy will help our energy business thrive. Here's how:

- The Agreement will give us assured access to U.S. markets, free of tariffs, for Canadian energy commodities and petrochemical products.
- It will ensure that each country consults with the other before making policy changes affecting trade.

All this means that the Canadian energy industry can operate more confidently in an environment where everyone knows the rules of the game.

The Agreement means greater security of supply. It guarantees sure and equal access to the massive U.S. market. And it helps Canadian energy producers plan for the future.

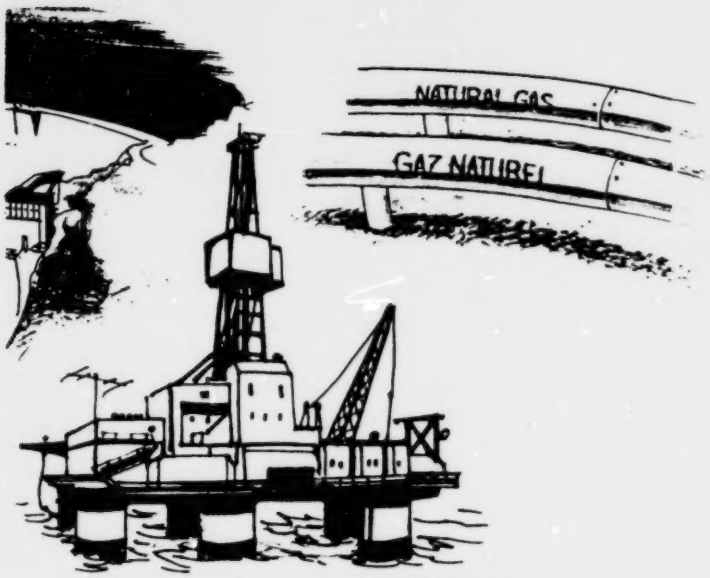

WHAT ABOUT OUR ENERGY SOVEREIGNTY?

Under the Free Trade Agreement, Canadians keep control of their energy future. Here's why:

- The Agreement maintains Canadian ownership and ability to control resources;
- Our sovereignty will be enhanced because the Canada-U.S. Trade Commission will fairly administer the rules of the game;
- We retain the ability to
  - promote new energy projects by direct investment and exploration incentives;
  - increase the level of Canadian ownership in the oil and gas industry;
  - keep the 50% Canadian ownership rule for Arctic and offshore development;
- We retain ability to review and monitor energy supply, demand and exports;
- We keep the right to decide in Canada if we need to conserve our supplies;
- We retain a capacity to recover costs and ensure export sales are being offered on the same terms to neighbouring provinces.

CANADA'S REGIONS WILL BENEFIT

Canada needs to develop such projects as James Bay II, Manitoba hydro sites, Hibernia, the Beaufort Sea, additional oil sands plants, petrochemical plants and new fuels technology.

The Agreement creates a good climate for investment and growth in all regions of Canada. It will help to attract the capital.

All regions will benefit from the economic spin-offs.

Oil and gas producers in the West stand to gain from growing demand and more secure markets. The Agreement will also help unlock oil and gas reserves in Atlantic Canada and the North.

Quebec, Ontario, British Columbia, Manitoba and New Brunswick will gain from growing hydro exports.

Under the Agreement, the U.S. agreed to drop import barriers to Canadian uranium. This will directly benefit Saskatchewan and Ontario.

Expanding our energy trade with the U.S. means more jobs for Canadians everywhere. Firms that service the industry, and firms that produce pipe, petrochemicals and petroleum by-products will grow and prosper. And energy-rich provinces and territories will benefit from higher revenues.

All in all, free trade in energy is a good deal for Canadians.

Hon. Pat Carney
Minister for International Trade

External Affairs Canada
Affaires extérieures Canada

Notre nouvel Accord de libre-échange

Canada

LA CLÉ DE L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DU CANADA

Les Canadiens doivent savoir ce que signifie l'Accord de libre-échange pour l'avenir énergétique du Canada.

L'Accord nous permettra-t-il d'accumuler des réserves énergétiques? Sera-t-il avantageux pour notre industrie? Nous procurera-t-il la sécurité d'accès aux marchés américains? Profitera-t-il à toutes les régions du Canada? Enfin, signifiera-t-il davantage d'emplois pour les Canadiens?

INDUSTRIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE

Aujourd'hui, l'industrie canadienne de l'énergie connaît une grande prospérité et est en pleine expansion. Près de 275 000 Canadiens sont employés dans ce secteur et ce nombre continue d'augmenter.

En 1985, nous avons produit pour plus de 60 milliards $ d'énergie et de produits énergétiques comme les engrais et les plastiques.

Le secteur de l'énergie est, après l'industrie de l'automobile et la foresterie, notre troisième source de recettes d'exportation. Plus de 20 % de l'ensemble de notre production — notamment un tiers de notre pétrole et de notre gaz — sont allés aux États-Unis. L'an dernier, nous avons réalisé plus de 12 milliards $ de chiffre d'affaires avec les États-Unis. Nos exportations dans ce secteur se sont chiffrées à 10 milliards $, alors que nos importations ont été seulement de 2 milliards.

Le Canada et les États-Unis disposent d'un système complexe pour transférer cette énergie d'un pays à l'autre. Le marché est efficacement approvisionné au moyen de tout un réseau de lignes électriques, d'oléoducs et de gazoducs s'enchevêtrant à la frontière. L'Accord permettra de maintenir ce système.

L'Accord permettra en outre de mieux exploiter les ressources énergétiques du Canada et de garantir aux Canadiens un accès plus vaste que jamais à toutes sortes de combustibles à des prix compétitifs.

LE LIBRE-ÉCHANGE ET L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DU CANADA

L'avenir énergétique du Canada dépend d'une part de l'accès aux capitaux, d'autre part de la flexibilité et de la fiabilité des marchés sur la scène de l'économie mondiale.

Le Canada et les États-Unis possèdent d'abondantes réserves énergétiques. L'hydro-électricité, l'uranium, le charbon, le pétrole et le gaz sont autant de formes d'énergie qui assurent une marge énergétique à l'économie de nos deux pays. Cependant, un grand nombre de nos réserves sont coûteuses à extraire et difficiles à exploiter. Or, l'Accord nous permettra de nous procurer les capitaux nécessaires pour amener ces réserves jusqu'au marché.

Pour ce qui est de l'approvisionnement futur, l'Office national de l'énergie du Canada continuera d'examiner et de contrôler nos réserves et nos besoins énergétiques.

En outre, l'Accord établit une commission commerciale canado-américaine. Cette commission nous permettra de protéger nos exportations d'énergie contre les barrières commerciales inéquitables. Elle favorisera la sécurité d'accès au marché américain et veillera à ce que les compagnies canadiennes qui opèrent sur ce dernier soient traitées de façon équitable.

UN ACCORD DE RÉCIPROCITÉ

Il ne faut pas oublier que l'Accord permet à chaque pays d'avoir accès au marché de l'autre. Le Canada importe des États-Unis un montant appréciable de charbon et de produits à base de pétrole raffiné. Cet Accord signifie que nous pouvons continuer de chercher à nous procurer de l'énergie produite aux États-Unis. En outre, en vertu de cet Accord, les raffineurs canadiens se verront garantir jusqu'à 50 000 barils de pétrole brut de l'Alaska par jour.

EN CAS D'INSUFFISANCE DES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES

Le Canada et les États-Unis tiendront l'engagement qu'ils ont pris envers l'Agence internationale de l'énergie de partager le pétrole en cas de crise mondiale de l'énergie.

Le Canada pourra limiter la vente d'un produit énergétique aux États-Unis, pour prévenir une pénurie ou y remédier, économiser une ressource épuisable, ou s'il s'agit de sécurité nationale ou d'environnement.

En cas de pénurie, les Américains auraient quand même accès à une partie de l'approvisionnement canadien. Cette clause leur accorde un traitement équitable et protège les Canadiens. Elle n'oblige pas le Canada à exporter une quantité donnée d'énergie, mais seulement à ne pas ramener les exportations à un niveau inférieur aux trois années précédentes.

Afin de satisfaire à la demande future, nous devons exploiter les réserves prouvées de pétrole et de gaz, et en chercher de nouvelles. Nous devons travailler à de nouveaux projets de production d'électricité. Pour cela, nous devons attirer les investissements et avons donc besoin d'un climat commercial stable ainsi que de règles prévisibles et d'un moyen rapide de régler les différends.

Le nouvel Accord de libre-échange favorise la seule voie sûre pour accumuler les réserves énergétiques nécessaires pour assurer l'avenir du Canada et cela, au moyen de prix compétitifs, de marchés flexibles et d'une industrie forte et dynamique.

EN QUOI L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AIDERA-T-IL NOTRE INDUSTRIE?

En 1985, le Canada a entrepris de déréglementer les marchés de l'énergie. L'Accord continue de le faire. Il fixe le nouveau climat propice au libre-échange et supprime les tarifs encore en vigueur entre les deux pays. Cela favorisera l'investissement et créera des emplois dans l'industrie du raffinage et dans l'industrie pétrochimique.

Grâce à la libéralisation du commerce de l'énergie, la prospérité de l'industrie de l'énergie sera accrue car :

- L'Accord garantira l'accès en franchise de nos produits énergétiques et pétrochimiques aux marchés américains;

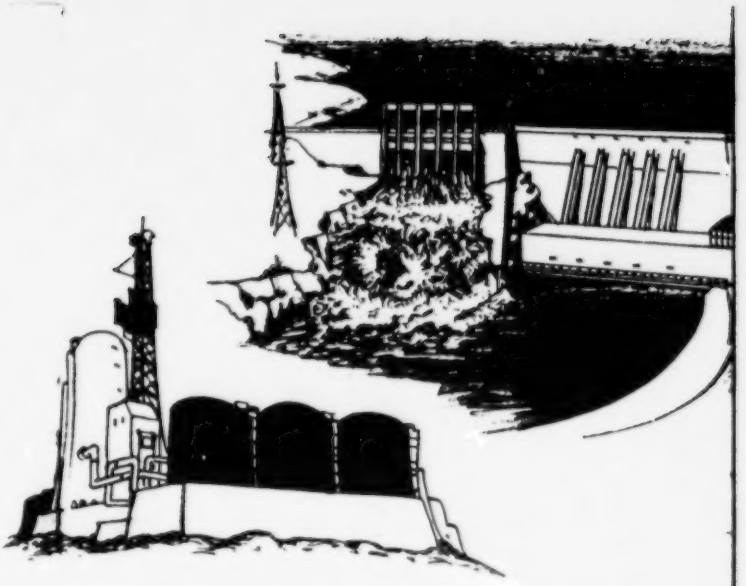

- Il obligera chaque pays à consulter l'autre avant de modifier les politiques ayant une influence sur le commerce.

Autrement dit, l'industrie canadienne de l'énergie peut maintenant opérer avec plus de confiance, chacun connaissant les règles du jeu.

Cet Accord est synonyme de sécurité des approvisionnements. Il garantit non seulement la sécurité, mais aussi l'égalité d'accès à l'imposant marché américain. Il permet enfin aux producteurs canadiens d'énergie de prévoir l'avenir.

QU'ADVIENT-IL DE NOTRE SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE D'ÉNERGIE?

En vertu de l'Accord, les Canadiens continuent de contrôler leur avenir énergétique car :

- Le Canada conserve le contrôle et la capacité de contrôler ses ressources;

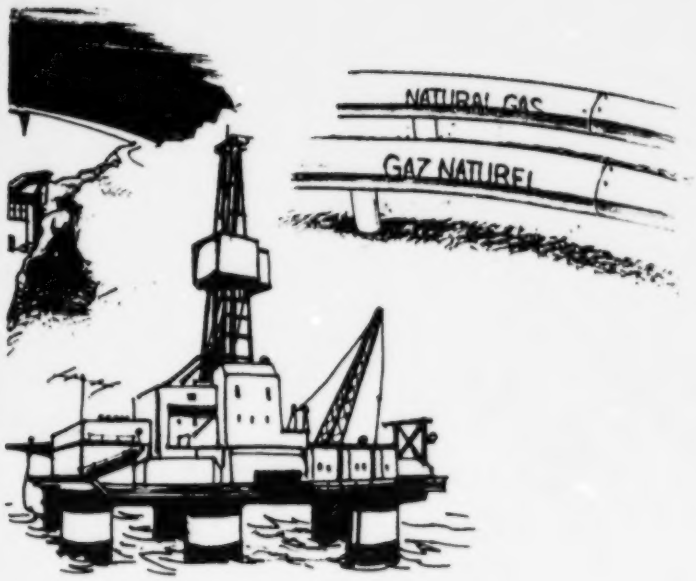

- Notre souveraineté sera accrue du fait que la commission commerciale canado-américaine veillera de façon équitable à l'application des règles du jeu;
- Nous aurons toujours la faculté :
  - d'encourager de nouveaux projets énergétiques au moyen d'investissements directs et d'incitations à l'exploration;
  - d'augmenter la part des capitaux de l'industrie du pétrole et du gaz appartenant au Canada;
  - de maintenir la règle voulant que 50 % des capitaux consacrés à l'exploration dans les eaux de l'Arctique et offshore appartiennent au Canada.
- Nous avons toujours la faculté d'examiner et de contrôler l'offre, la demande et les exportations d'énergie.
- Nous gardons plein pouvoir de décider si des économies d'énergie sont nécessaires au Canada.
- Nous avons toujours la faculté de recouvrer les coûts et de veiller, en ce qui concerne les ventes à l'exportation d'hydro-électricité, à ce que les provinces avoisinantes bénéficient des mêmes conditions.

CET ACCORD PROFITERA À TOUTES LES RÉGIONS DU CANADA

Le Canada a besoin de projets comme ceux de la Baie James II et d'Hibernia, de construire des centrales hydrauliques au Manitoba, des usines supplémentaires pour l'exploitation des sables bétumineux, des usines pétrochimiques, enfin de mettre au point une nouvelle technologie en matière de combustibles.

L'Accord assure un bon climat d'investissement et de croissance à toutes les régions du Canada. Il permettra d'attirer les capitaux.

Toutes les régions profiteront des retombées économiques de l'Accord.

Les producteurs de pétrole et de gaz de l'Ouest profiteront de la demande croissante et de marchés plus sûrs. L'Accord permettra également de tirer profit des réserves de pétrole et de gaz dans les régions de l'Atlantique et du Nord du Canada.

Le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick profiteront des exportations croissantes d'électricité.

En vertu de l'Accord, les États-Unis conviennent de supprimer les barrières aux importations d'uranium canadien. Cela profitera directement à la Saskatchewan et à l'Ontario.

L'expansion de nos échanges énergétiques avec les États-Unis signifie davantage d'emplois pour les Canadiens dans tout le Canada. Les firmes assurant des services à l'industrie et celles qui produisent des tuyaux, des produits pétrochimiques et des sous-produits du pétrole connaîtront croissance et prospérité. Les provinces et les territoires riches en ressources énergétiques jouiront de revenus plus élevés.

Tout compte fait, le libre-échange dans le secteur de l'énergie est avantageux pour les Canadiens.

L'honorable Pat Carney
Ministre du Commerce extérieur

Affaires extérieures Canada
External Affairs Canada